

LE POINT DE VUE DE JACQUES BARROT

Les illusions d'une Europe sans industries

L'Europe doit-elle accepter une délocalisation de ses productions au bénéfice de ses consommateurs ? Doit-elle privilégier une politique d'expansion en dehors de l'Union, pour la vitalité de ses entreprises ? Y est-elle obligée, par des facteurs comme le niveau élevé de l'euro, ou suit-elle une stratégie volontaire et gagnante, tendant à ne conserver sur son sol que les activités de conception, d'innovation, ainsi que la maîtrise des services et des circuits financiers ?

Ces questions sont aiguës, à l'heure où le spectre d'une certaine désindustrialisation européenne plane et inquiète l'opinion publique. Je pense que la perspective d'une Europe désindustrialisée comporte des risques majeurs pour l'Union.

Le premier risque concerne bien entendu l'emploi, même si l'exploitation du grand gisement des services à la personne peut compenser en partie les pertes dans l'industrie. A ce risque immédiat des pertes d'emplois, s'ajoute celui, tout aussi dangereux, de la déposssession des savoir-faire. La créativité technologique de l'industrie européenne a toujours été un atout majeur. Un exemple éloquent en est à nouveau donné par Airbus, choisi par le Pentagone pour sa flotte d'avions ravitailleurs. Cette capacité d'innovation est inséparable de la tradition industrielle de l'Europe. Si l'environnement industriel se rétrécit comme une peau de chagrin, comment arriverons-nous à bâtir l'indispensable synergie entre nos universités, nos centres de recherche et nos entreprises, qui seule permettra à l'Union européenne de combler le retard important en matière de recherche privée qu'elle accuse face aux Etats-Unis et au Japon ?

Face à ce double risque, on objecte qu'il est possible de délocaliser dans les pays émergents une partie de la production fai-

sant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée, en préservant sur le sol européen les tâches réservées à l'intelligence créatrice. Voilà bien une autre illusion : celle de pouvoir rester des donneurs d'ordres à des sous-traitants implantés dans les pays émergents. Celle de prétendre développer une innovation performante sans qu'elle soit fécondée par le nombre et le savoir-faire des exécutants, comme elle le sera notamment en Asie.

Il n'est guère possible de conserver durablement les savoir-faire s'ils ne sont pas ancrés par un appareil de production

Derrière cette vision d'une Europe libérée de l'acte de produire et vouée à la seule conception du produit se cache l'idée fautive d'un continent qui s'accommoderait d'une division internationale du travail réservant aux Européens les tâches les plus nobles... Or, rester innovant, c'est demeurer actif et réactif dans tous les domaines. Exclure la production industrielle, prolongation de la créativité technologique, serait une grave erreur dans la concurrence mondiale actuelle.

Il n'est guère possible de conserver durablement les savoir-faire s'ils ne sont pas ancrés par un appareil de production. C'est vrai jusque dans les industries de loisirs. Sans les efforts de l'Europe et de la France pour maintenir une production cinématographique, avec ses métiers à haut niveau technique, nous n'aurions pas pu, face à la puissance américaine, conserver les activités de contenu qui permettent à l'Europe de remporter des Oscars ! Rester attractif, c'est donc continuer à fabriquer « in situ » toujours plus de produits de qualité, mis à la disposition de

consommateurs sensibles à cette qualité tout autant qu'aux prix.

Le choix d'une Europe attachée à sa vocation de producteur de biens industriels permettrait aux Etats membres de l'Europe d'être moins divisés dans le débat actuel sur le maintien de nos instruments de défense commerciale. Au sein de la Commission européenne, je défends fermement ces instruments, car il ne peut y avoir deux poids et deux mesures lorsqu'il s'agit de créer les conditions d'une concurrence équitable. Le dumping, la vente à un prix inférieur au coût de revient, doit être toujours combattu, qu'il soit le fait d'une entreprise d'un pays tiers ou d'une entreprise européenne délocalisée dans un pays tiers. La nationalité ne change rien à l'affaire. Porter atteinte à ce principe équivaldrait à saper l'édifice que nous avons bâti pour faire respecter une concurrence libre et non faussée dans notre grand marché intérieur. Que l'on ne fasse pas à l'Europe le reproche d'un quelconque protectionnisme ! Il s'agit simplement, faute d'une gouvernance mondiale qui reste à construire, d'être ferme sur la concurrence loyale que se livrent tous les pays, forts de leurs atouts respectifs.

Un choix clair des Européens en faveur d'une capacité de production maintenue sur le continent leur permettrait également de parler d'une voix plus unie et plus forte sur la parité des monnaies, afin d'éviter le dumping monétaire de certains pays tiers. L'Union et ses Etats membres ne peuvent pas ignorer que certains producteurs européens de biens pourtant hautement sophistiqués, comme BMW, éprouvent de plus en plus de difficultés à exporter en raison de ces désordres monétaires. Là aussi, il s'agit simplement de permettre aux producteurs européens de garder l'accès à un jeu mondial dont les dés ne soient pas pipés.

Bien sûr, cela n'exonère pas les industriels européens de l'essentiel : toujours anticiper et innover, pour produire mieux au meilleur coût. Comment y parvenir ? Sûrement pas par la « politique industrielle » d'hier ou d'avant-hier, refusant les adaptations, perfusée à coup d'aides d'Etat, voire même de nationalisations coûteuses. La politique industrielle du XXI^e siècle n'a de sens que si elle sait tourner les clefs de l'économie de la connaissance. En s'appuyant sur un réseau universitaire qui doit continuer à être un vivier d'ingénieurs. En bénéficiant du dynamisme de PME dont la capacité d'investissement, d'innovation et d'exportation doit être stimulée par une fiscalité beaucoup plus légère. En développant les outils de formation tout au cours de la vie qui permettent de s'adapter rapidement aux mutations technologiques. En se dotant d'un « small business act » à l'européenne », comme l'Union s'y prépare pour renforcer ses petites industries.

Fort de cette base industrielle et de cet esprit innovant, l'Europe possède tous les atouts pour remporter « à la loyale » bien des batailles sur les industries de l'avenir : les biotechnologies, les nouvelles technologies de la communication, les nouvelles énergies, la mobilité durable, l'espace...

J'ai la conviction que l'Europe se met en chemin. Mais sans doute est-elle trop lente à le faire, comme si elle doutait de son potentiel humain et technologique. Comme si elle préférerait opposer ses consommateurs à ses producteurs, au risque de compromettre l'intérêt des uns et des autres, et de s'assoupir, à peine réveillée par les salles de marchés de Londres et les visiteurs du Louvre... Mais alors, il serait trop tard.

JACQUES BARROT
est vice-président
de la Commission européenne.

La réalité de l'inflation

LA CHRONIQUE DE
KENNETH ROGOFF



A l'heure où l'inflation ne cesse de croître partout dans le monde, il faudrait peut-être trouver un moyen de sortir les gouvernements des banques centrales de leur torpeur. Pourquoi, par exemple, ne pas organiser l'une de leurs réunions bimensuelles chez ce champion de l'inflation qu'est le Zimbabwe ? A en croire les chiffres de l'Office central des statistiques du Zimbabwe, l'inflation y a dépassé les 66.000 % en 2007, ce qui la fait plus ressembler à l'Allemagne de Weimar qu'à l'Afrique d'aujourd'hui.

Si une réunion à Harare est trop compliquée à organiser, ils pourraient opter pour la Russie, le Vietnam, l'Argentine ou le Venezuela, qui affichent depuis longtemps une inflation à deux chiffres. A vrai dire, hormis le Japon, ils pourraient se réunir à peu près n'importe où pour constater l'augmentation de l'inflation. Les autorités chinoises sont si inquiètes de leurs 7 % d'inflation qu'elles ont décidé de copier l'Inde en imposant un contrôle des prix de l'alimentation. Les Etats-Unis eux-mêmes ont enregistré une inflation de 4 % l'année dernière.

Certes, les prix de nombreux produits clés ont augmenté de 25 % à 50 % depuis le début de l'année. Mais si les gouvernements des banques centrales pensent que l'inflation d'aujourd'hui n'est qu'une aberration temporaire, résultant de pénuries de ressources à court terme, et non d'un manque de politiques monétaires, ils sont dans l'erreur.

Les Etats-Unis sont désormais le ground zero de l'inflation mondiale. Aux prises avec une crise sévère mêlant effondrement des prix de l'immobilier et implosion du marché des crédits, la Fed a réduit agressivement ses taux d'intérêt afin d'essayer d'empêcher la récession. Mais le prix à payer sera sans doute une nouvelle hausse de l'inflation, peut-être même pour plusieurs années.

L'inflation américaine pourrait être contenue si tant de pays, du Moyen-Orient à l'Asie, ne fixaient le cours de leurs devises sur celui du dollar. D'autres pays, comme la Russie ou l'Argentine, ne fixent pas littéralement le cours de leur monnaie sur celui du dollar, mais

tendent néanmoins à adoucir les mouvements. En conséquence, dès que la Fed baisse ses taux d'intérêt, elle pousse tout le « bloc dollar » à en faire autant, de peur que leurs devises grimpent, les investisseurs cherchant de meilleurs rendements.

Le relâchement de la politique monétaire américaine a donc en grande partie – peut-être à hauteur de 60 % – donné le « la » de l'inflation mondiale. Toutefois, la plupart des économies du Moyen-Orient et d'Asie étant en bien meilleure forme que les Etats-Unis, et l'inflation montant déjà en flèche dans la plupart des marchés émergents, un stimulus monétaire agressif serait la dernière chose qu'il leur faudrait aujourd'hui.

La Banque centrale européenne reste calme pour le moment, mais elle aussi se retient d'augmenter ses taux d'intérêt, notamment par peur de faire encore grimper un euro qui atteint déjà des niveaux records. Et la BCE craint que si la récession américaine s'avère contagieuse, elle ait de toute façon à faire volte-face et à baisser radicalement ses taux d'intérêt.

Que va-t-il se passer ensuite ? Si les Etats-Unis passent d'une « récession douce » à une « récession dure », les implications déflationnistes mondiales annuleront certaines pressions inflationnistes auxquelles le monde fait face. Les prix des produits de base mondiaux s'effondreront et ceux de nombreux biens et services arrêteront d'augmenter aussi rapidement que le chômage et la capacité excédentaire.

Bien entendu, une récession aux Etats-Unis pousserait également la Fed à opérer de nouvelles baisses des taux d'intérêt, ce qui exacerberait encore les problèmes plus tard. Mais les pressions inflationnistes seront encore pires si la récession américaine reste « douce » et que la croissance mondiale reste solide. Dans ce cas, l'inflation pourrait facilement atteindre ses niveaux des années 1980 (si ce n'est des années 1970) dans une grande partie du monde.

Jusqu'à maintenant, la plupart des investisseurs ont pensé qu'il valait mieux risquer une inflation élevée durant quelques années plutôt que d'accepter une récession, ne serait-ce que passagère et peu importante. Ils oublient trop facilement quel est le prix d'une inflation élevée et à quel point il est difficile de s'en débarrasser. Peut-être devraient-ils, eux aussi, essayer d'organiser quelques conférences au Zimbabwe, afin de voir de leurs propres yeux la réalité du terrain.

KENNETH ROGOFF, ancien économiste en chef du FMI, est professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard.

Cet article est publié en collaboration avec Project Syndicate.

LE POINT DE VUE DE JULIEN DAMON

1.875 euros mensuels de dépense publique par SDF

Le gouvernement vient d'annoncer 250 millions d'euros supplémentaires pour la prise en charge des SDF. Et les associations, gestionnaires de ces services de prise en charge, de rétorquer qu'il s'agit d'un plan manifestement insuffisant, voire d'une provocation. La somme est pourtant absolument considérable. Tentons d'y voir clair.

Depuis une vingtaine d'années, en réponse au problème très visible des sans-abri, des dispositifs aujourd'hui qualifiés d'urgence sociale ont été créés. Ces services et équipements varient selon les villes et les départements. Ils proposent des centres d'accueil d'urgence, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), des accueils de jour, des Samu sociaux, une ligne téléphonique gratuite d'urgence pour les sans-abri, le « 115 ».

La Cour des comptes recensait, pour fin 2005, 13.000 places d'hébergement d'urgence, 9.000 places à l'hôtel et 31.000 places en CHRS. Pendant la période hivernale, une dizaine de milliers de places supplémentaires d'accueil peuvent être ouvertes. S'ajoutent quelques milliers de logements adaptés, par exemple dans des « résidences sociales » ou des « maisons relais ». On doit également comp-

ter 36.000 places dans des centres et des hôtels pour demandeurs d'asile. Au total, ce sont, pour les sans-domicile, une centaine de milliers de places, avec des modes de gestion et de financement différents et effroyablement compliqués.

La prise en charge des SDF forme maintenant un système alambiqué, mêlant travail social

Pourquoi ne pas se fixer véritablement, comme d'autres pays l'ont fait, l'objectif « zéro SDF »

salarié et bénévolat, grandes institutions publiques et petites associations privées, aide sociale obligatoire et action sociale facultative, interventions de l'Etat et des collectivités territoriales. Ce sont quasi intégralement les fonds publics qui font vivre les opérateurs, principalement associatifs.

Chaque hiver voit naître son lot d'initiatives médiatiques – les dernières en date étant celles des Enfants de Don Quichotte sur le canal Saint-Martin ou en face de Notre-Dame à Paris – et de polémiques concernant l'adaptation des accueils, le financement des services, la coopération des asso-

ciations, les responsabilités des uns et des autres.

Les crédits affectés à l'urgence sociale et à la réinsertion sociale sont en constante augmentation. Il s'agit probablement d'une des dépenses publiques qui a le plus abondamment crû depuis le milieu des années 1980. A ce moment, ils ne représentaient rien. En 2002, ils pesaient, à la seule charge de l'Etat, 500 millions d'euros ; plus d'un milliard en 2006. Il faut y ajouter les dépenses des collectivités locales, difficilement évaluable, mais représentant certainement un minimum de plusieurs dizaines de millions d'euros. Il faut encore y ajouter le montant des prestations sociales, dont bénéficient les personnes « sans résidence stable ». Toutes prestations légales confondues (avec le RMI et les allocations familiales par exemple), c'est une dépense d'environ 400 millions d'euros. On peut considérer que les pouvoirs publics dépensent au moins 1,5 milliard d'euros, et probablement plutôt 2 milliards, spécifiquement pour les SDF. Ceci étant une estimation fragile, mais sensée.

Qui sont donc les SDF et combien sont-ils ? La fondation Abbé Pierre, corroborée par l'Insee, dénombre 3 millions de mal-logés, et, parmi eux, 100.000 personnes sans domicile

fixe. La plupart d'entre elles se trouvent dans des centres d'hébergement. 10 % seulement sont dans la rue. Si on accepte cet ordre de grandeur de 100.000 SDF, on aboutit à une dépense par individu extrêmement élevée. Le nouveau quart de milliard d'euros porte la dépense mensuelle par SDF à 1.875 euros par mois. La France est certainement le pays au monde qui dépense, directement et indirectement, le plus en direction des SDF.

L'intervention sociale, en conditions extrêmes, est naturellement coûteuse. Il est toutefois loin d'être assuré que la dépense soit aujourd'hui des plus efficaces... En témoigne la récurrence annuelle des controverses et des revendications. Ce n'est cependant pas en ajoutant des moyens sur les mêmes objectifs ni en critiquant l'insuffisance de ces moyens que le dossier avancera. Pourquoi donc ne pas se fixer véritablement, comme d'autres pays l'ont fait, l'objectif « zéro SDF » ? A l'aune de cette visée, tous les instruments et moyens, particulièrement élevés, affectés à ce pan fondamental de la lutte contre l'exclusion, pourraient être revus, utilement.

JULIEN DAMON
est professeur associé
à Sciences po.

LE LIVRE DU JOUR

Ecologie et traitement des eaux

L'échéance. Le titre du livre peut faire sourire, pourtant le sujet concerne des millions de Français. D'ici au 31 décembre 2012, toutes les installations individuelles de traitement des eaux usées devront avoir été contrôlées par les communes afin de s'assurer de leur conformité avec la réglementation européenne. Un vaste chantier puisque le nombre de dispositifs d'assainissement individuels est estimé en France à 5 millions et que seulement de 100.000 à 200.000 installations sont réhabilitées ou mises en service chaque année. L'ouvrage « Fosse septique, roseaux, bambous ? » veut aider les propriétaires confrontés à cette problématique à trouver des solutions respectueuses de l'environnement et économiquement acceptables. **Les astuces.** Ce livre fourmille d'idées pour lutter contre les rejets d'eau pollués de façon naturelle. Filtres plantés de roseaux, micro-irrigation paysagère, évapotranspiration par les bambous ou digesteur complanté, les systèmes d'assainissement autonomes sont nombreux. **L'auteur.** Ingénieur en hydrogéologie, Sandrine Cabrit-Leclerc est consultante « environnement et développement durable » auprès des collectivités locales et des entreprises.



P.-M. C.

« Fosse septique, roseaux, bambous ? » de Sandrine Cabrit-Leclerc, éditeur Terre vivante, 160 pages, 21 euros.